

MAI . JUIN 2009 www.landes.org

N°04

magazine

Conseil Général des Landes

URGENCES SOCIALES









DAX ▶ MONT-DE-MARSAN

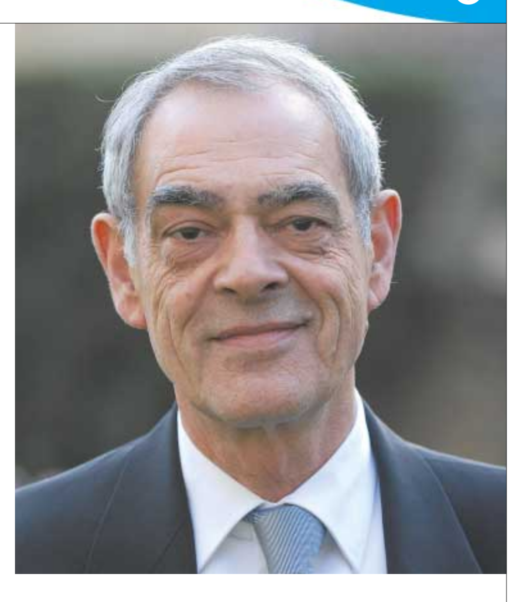
www.ledesignroom.com

www.rdtl.fr



Conseil Général des Landes

Les élus locaux n'ont pas les moyens de se substituer au gouvernement



Si elle n'est pas directement à l'origine de la fermeture de l'usine Sony à Pontonx ou des difficultés rencontrées par la filière du meuble à Hagetmau, la crise financière assombrit notre paysage économique déjà lourdement impacté par la tempête Klaus.

Jusqu'à présent, les Landes avaient été relativement épargnées par la récession.
Ce n'est plus le cas aujourd'hui.
Ici comme ailleurs, de douloureuses restructurations d'entreprises sont décidées ou brutalement accélérées.
Ici comme ailleurs, les salariés sont les premiers à payer les pots cassés de cette crise.

Ils la paient au prix fort, quand ils sont frappés par des licenciements économiques. Mais aussi de façon plus insidieuse. Dans une économie profondément sinistrée, le recours massif aux CDD et aux intérimaires ainsi que la pratique des « départs volontaires » débouchent sur l'exclusion des plus vulnérables.
Ce mécanisme tend aussi à transférer la responsabilité sociale des entreprises aux pouvoirs publics.
Ce ne sera pas longtemps supportable.

Force est de constater que le dialogue social se tend. Les salariés se retrouvent au cœur de conflits sociaux de plus en plus durs.
L'envolée du nombre de licenciements collectifs et la stagnation des salaires rapportée aux rémunérations des grands patrons – que l'on se refuse toujours à plafonner – nourrissent un sentiment d'injustice croissant.
Les séquestrations de dirigeants, comme chez Sony, apparaissent dès lors comme la dernière arme de salariés désemparés.

Les Landais doivent savoir que le Conseil général fera front avec eux dans cette période d'adversité.
Mais ils doivent savoir aussi que les élus locaux n'ont pas les moyens de se substituer au Gouvernement.

Notre collectivité a décidé de ne pas augmenter la fiscalité en 2009.
Elle a également pris des initiatives en direction des victimes de la tempête, en débloquant 7,5 millions d'euros de crédits.
Je réunirai prochainement l'ensemble des conseillers généraux pour dresser un état des lieux de la filière bois et étudier d'autres mesures. Elles ne sont envisageables que si les mécanismes de solidarité nationale fonctionnent à plein régime. C'est loin d'être le cas.

S'agissant de la crise économique, je continuerai à m'impliquer personnellement dans les dossiers afin que l'action prime sur les discours d'intention et que là où l'emploi est menacé, des solutions de maintien de l'activité, respectueuses des droits des salariés, soient trouvées.

L'honnêteté me conduit à répéter que la tâche sera longue et difficile.
L'issue incertaine. Mais ne pas se battre, se résigner, serait la pire des attitudes.

Henri Emmanuelli
Député, Président du Conseil général des Landes

la photo des lecteurs



Véra Sorokine

La Côte d'Argent
entre Labenne et Capbreton.

Photographes amateurs,
si vous voulez que vos images
soient publiées dans cette page,
adressez-nous un fichier
au format jpg par mail.

landes.magazine@cg40.fr

Chaque photo sera créditée du nom de son auteur
et pourra être accompagnée d'une légende
de 150 signes au maximum. XLandes Magazine
se réserve le choix de publier ou non
les photos et celui de la date de parution.
La publication des photos ne sera pas rémunérée.

sommaire









**Bimestriel édité par
le Conseil général des Landes**

Directeur de la publication
Henri Emmanuelli
Co-directeur de la publication
Joël Goyheneix
Comité de rédaction
Gabriel Bellocq, Guy Berges,
Nicole Bippus, Robert Cabé,
Isabelle Cailleton, Gilles Couture,
Pierre Dufourcq, Xavier Fortinon,
Joël Goyheneix, Dany Michel,
Bernard Subsol, Alain Vidalies.
Rédaction en chef
Lionel Niedzwiecki
Rédaction
Catherine Acher, Florence Bord,
Valérie Dechaut-Geneste,
Catherine Dutournier
Photographies
Sébastien Zambon

Landes Magazine

Direction de la communication
23, rue Victor-Hugo, 40025
Mont-de-Marsan Cedex.
Téléphone
05 58 05 40 35
Fax
05 58 05 41 89
Courriel
landes.magazine@cg40.fr
site internet
www.landes.org

Direction artistique & réalisation
www.ledesignroom.com - Hossegor
Impresssion
Imaye Graphic - Laval
Distribution
La Poste
Dépôt légal
Novembre 2008. **N°ISSN 0761.6082**

Landes Magazine est imprimé
à 170 000 exemplaires

Actualités

Perspective

Dossier thermalisme

Culture



Manifestation devant la préfecture le 10 avril

Capdevielle, les salariés mobilisés

L'entreprise hagetmautienne est confrontée à une érosion de sa trésorerie. Les salariés sont déterminés à sauver les 700 emplois.

« On a des commandes mais on ne peut pas les assurer, faute de trésorerie. » C'est ce manque de liquidité qui inquiète aujourd'hui les salariés de Capdevielle, qui a le plus grand mal à boucler le financement de ses commandes.

Il manquerait entre 4 et 9 millions d'euros, selon les sources. Mais c'est l'avenir des sept cents emplois qui est surtout en jeu. Le 17 avril dernier, plusieurs centaines de personnes, salariés, retraités ou enseignants, ont manifesté entre les arènes d'Hagetmau et celles de Mont-de-Marsan. Objectif : alerter les pouvoirs publics et faire pression sur les banques et l'actionnaire Gibier pour qu'ils injectent de l'argent. « L'entreprise va basculer assez vite dans le redressement judiciaire si les banques n'interviennent pas », prévient Joël Henry, délégué UNSA.

Lors d'une première table ronde entre syndicats et direction, le 20 avril, les parties s'engageaient à « favoriser la poursuite de l'activité de l'entreprise ». Le préfet a aussi précisé qu'il était intervenu sur la question des assurances liées à la tempête pour accélérer le traitement du dossier.

« La tempête n'a pas arrangé les comptes de l'entreprise », concède un autre syndicaliste. Après le passage de Klaus, les nuages n'ont cessé de s'amonceler pour Capdevielle. La fabrique de meubles a en effet été contrainte d'arrêter la production six jours.

Et la compagnie d'assurances tarde à rembourser la perte d'exploitation. Depuis 1999, les établissements Capdevielle ont perdu près de mille emplois.

EN BREF

Dangoumau

Dangoumau pourrait perdre 31 postes sur 50, dans le cadre d'un nouveau plan social. La filiale des Fermiers Landais, basée à Clermont, a lancé depuis septembre 2008 un plan de restructuration.

LONNÉ

Son PDG va-t-il sauver les meubles ?

Le tribunal de commerce de Mont-de-Marsan devait se prononcer, début mai, sur le projet de reprise de la fabrique de chaises d'Hagetmau. Le PDG, Alain Tchakmak, prévoit le maintien de 30 emplois sur 71 et la poursuite de la diversification des activités de l'entreprise.

« Je vais investir 400 000 euros et je me porte garant d'une ligne de crédit de 1 million d'euros » a indiqué le PDG à Landes Mag.

Le 9 mars dernier, Lonné avait été mis en liquidation judiciaire. En 2007, l'entreprise centenaire avait dû se séparer de 59 personnes, après une première vague de licenciements l'année précédente. L'entrée dans le capital du groupe malaisien SJI, au printemps dernier, n'a pas eu les résultats escomptés.



Sur chaque croix, figure la date d'entrée d'un salarié dans l'usine, puis 17-04-09, date de sa fermeture

Baroud d'honneur des ex-salariés de Sony

Les ex-salariés de Sony Pontonx ont planté symboliquement des croix blanches devant le site, qui a fermé ses portes, après un quart de siècle d'activité.

L'atmosphère était à l'image de la météo : chagrine et incertaine. Une centaine de travailleurs de chez Sony se sont rassemblés une dernière fois, le 17 avril, jour de fermeture définitive de leur usine.
« Ce jour était important pour faire notre deuil », lâche amèrement le leader syndical Patrick Hachaguer. Sous une pluie battante, les salariés ont défilé dans les rues de Pontonx derrière une banderole
« Sony nous a tués, 311 victimes directes». Le cortège s'est arrêté devant la mairie, qui avait mis ses drapeaux en berne, puis est revenu sur le site, pour y planter des croix blanches, symbolisant la mort de leurs emplois. « C'est une page de notre vie qui se tourne » commente, en larmes, Sylvie, épouse d'un ex-salarié. « On savait depuis longtemps à quelle sauce on allait être mangés, mais c'est dur de se dire que tout est terminé. Aujourd'hui, nous pensons à nos deux enfants : quel avenir pour eux ?».

Aux côtés des salariés de Sony, le maire de la ville de Pontonx et conseiller général, Bernard Subsol, ne cache pas sa tristesse : « C'est un événement dramatique pour Pontonx et sa région. J'ai connu l'arrivée de Sony, il y a 25 ans. J'étais alors 1er adjoint au maire. Aujourd'hui, je suis triste de voir cette usine disparaître. » Mais l'élu ne se résout pas à l'abandon du site : « J'espère que l'on pourra finaliser un projet de reprise. Je ne veux pas croire que ces 18 hectares de terrain et soixante mille m² de bâtiments deviennent une friche industrielle. ». Lors de sa venue dans les Landes, début mars, le ministre de la Relance Patrick Devedjian s'était engagé à se pencher sérieusement sur le dossier. Il avait même publiquement indiqué qu'il « ne lâcherait pas» les salariés. « Il a nourri publiquement des annonces qui n'ont jamais été suivies d'effets », tempête Henri Emmanuelli. L'avenir d'une partie des ex-salariés dépend désormais de l'aboutissement de deux projets de reprise. Ils émanent de Solarezo et Europlasma, 2 industriels des énergies renouvelables, auditionnés le 24 avril dernier par le comité de pilotage. Ils concernent la fabrication de panneaux photovoltaïques et pourraient créer de 150 à 250 emplois en 3 ans.

» **Pour suivre l'actualité sociale, rendez-vous sur le site Internet du Conseil général»**
www.landes.org

REPÈRES

1984
Démarrage de l'usine par la production de cassettes VHS
1991
Début de la production de la bande magnétique
2000
Fabrication de la bande professionnelle
Mars 2008
Arrêt de la bande VHS + 8 mm
Décembre 2008
Annonce de la fermeture définitive de Sony
Mars 2009
Séquestration du PDG de Sony France, Serge Foucher
17 avril 2009
Fermeture définitive du site. Trois cent onze salariés au chômage



Le SDIS intervient en moyenne chaque année sur trois cents à quatre cents départs de feu.

Le SDIS 40 en mode aérien

Après le passage de la tempête Klaus, de nouvelles méthodes ont fait leur apparition dans la lutte contre les incendies.

Certes, l'accès à la forêt est en partie rouvert. À ce jour, la moitié des onze mille pistes DFCI sont dégagées dans le département. Cette question en passe d'être réglée, se pose un autre problème : la présence tous azimuts de branches, troncs et autres billons au sol, qui attisent le feu.
Une situation qui « pourrait s'éterniser trois à cinq années », craint le colonel Bourdil, directeur du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). « Avant Klaus, la technique reposait sur l'attaque directe à la lance depuis la tourelle du camion. Mais cette approche nécessite la pénétration parfaite des parcelles pour être au contact direct des feux », explique l'officier. Aujourd'hui, alors que le paysage a changé, les moyens ont dû s'adapter.

Des canadairs en renfort

Depuis le 15 mars, les pompiers sont confrontés aux effets de l'après-tempête. Impossible d'avancer, à cause des chablis. L'attaque des feux naissants dans ces zones inaccessibles nécessite des moyens aériens, jusque-là inédits dans les Landes. Deux canadairs et un Dash 8, issus de la flotte de Marignane (Bouches-du-Rhône), sont désormais à leur disposition à Mérignac (Gironde) pour la saison.

Situation comparable au Sud-Est

Pour s'adapter à cette nouvelle donne, les pompiers landais disposeront également d'un hélicoptère « pour le guidage des moyens au sol », de bulldozers « pour ceinturer les feux et éviter leur propagation plus rapide aujourd'hui » ou encore de nouveaux véhicules plus adéquats. « Les éléments rencontrés situent aujourd'hui le Sud-Ouest dans des conditions comparables à celles du Sud-Est, vent violent excepté », relève le colonel Bourdil.

Appel au civisme

Mais ce que redoutent le plus les pompiers, ce sont les actes de malveillance. La vitesse de propagation et l'inaccessibilité des sites rendent leur tâche plus complexe.
« La majorité des départs de feu recensés sont tous d'origine humaine », déplore le colonel Bourdil.
En moyenne, le SDIS intervient chaque année sur trois cents à quatre cents départs de feu.
« C'est 5 % de notre travail quotidien, mais 80 % de notre énergie. »
Un ratio qui n'est pas près de diminuer au cours des prochains mois.

AIRES DE STOCKAGE EN CHANTIER

Avec des dizaines de millions de mètres cubes de bois par terre et un marché en panne, l'une des solutions, c'est le stockage. Une première aire par aspersion a été réactivée à Mimizan, fin février. D'une surface de vingt-cinq hectares, elle prolonge la zone artisanale du Born.

**OBJECTIFS : maintenir l'humidité du bois car au contact du sol les pins bleuissent et perdent leurs qualités esthétiques, et, surtout, dégager le massif, et conserver la valeur du bois en attendant que le marché reparte.
Une quarantaine d'aires de stockage devraient être créées ou réhabilitées dans les prochaines semaines, dont vingt-six dans le département, pour une capacité totale de dix millions de mètres cubes.**



Près de deux mille personnes ont manifesté le 10 avril à Bordeaux pour réclamer des indemnisations. PHOTO DR

Sylviculteurs « en grève » de reboisement

Les sylviculteurs du Sud-Ouest réclament des indemnisations directes après le passage de la tempête Klaus. En jeu : l'avenir du massif forestier et de la filière bois.

« Klaus nous a ruinés, Nicolas va nous enterrer » ou encore « sans les sylviculteurs, pas de forêt »… Voilà ce qu'on pouvait lire dans les rangs de la manifestation des sylviculteurs, le 10 avril dernier, à Bordeaux. Ruinée par la tempête, la profession réclame toujours un fonds d'indemnisation des pertes. Pour l'heure, l'État a annoncé 600 millions d'euros de prêts pour sortir et stocker le bois, et 415 millions d'euros d'aides au reboisement. Des mesures « notoirement insuffisantes », pour Jean-Louis Martres, président du Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest, qui lâche : « Nous n'avons pas envie de replanter.»

Pas de replantation sans indemnisation

Le Syndicat des sylviculteurs pose comme préalable à toute reconstitution de la forêt l'obtention d'une indemnisation significative pour les propriétaires forestiers. « Il n'y aura pas de replantation sans indemnisation », insiste Henri Emmanuelli, député et président du Conseil général des Landes, pour qui « le dispositif actuel n'est pas suffisant ». À ses côtés, Xavier Fortinon, conseiller général du canton de Mimizan et « référent » de la filière bois à l'assemblée départementale. « Le Gouvernement n'a toujours pas pris la mesure de la catastrophe. Le refus de reboisement contribuerait à fragiliser une filière qui regroupe 34 000 emplois (scierie, papeterie, ameublement…) en Aquitaine. » Les conséquences sont aussi écologiques. Richesse biologique et paysagère, la forêt contribue à la lutte contre le changement climatique en stockant le carbone atmosphérique. « Une tonne de bois stocke une tonne de CO2 », rappelle-t-il.

Réforme de l'assurance forestière

Outre l'indemnisation, les sylviculteurs exigent la mise en œuvre d'une réforme de l'assurance forestière sur la base des propositions déjà présentées par la profession. Car ce que l'on sait moins, c'est que les forestiers ont l'obligation légale de replanter. Mais voilà, les forêts n'étant pas assurables, les professionnels s'en remettent à la solidarité nationale. Ils ne reboiseront pas avant d'avoir reçu des aides. Après son coup d'éclat dans les rues bordelaises, la profession brandit la menace d'une nouvelle manifestation au moment des départs en vacances, cet été.

KLAUS : L'EUROPE AU CHEVET DES SINISTRÉS

Henri Emmanuelli a rencontré, le 27 avril dernier, à Bruxelles, la commissaire européenne à la politique régionale, Danita Hübner. Cette dernière s'est engagée à débloquer 100 millions d'euros d'aides pour les sinistrés de la tempête. Une annonce qui satisfait le président du Conseil général: « ces 100 millions d'euros sont une bonne nouvelle car il s'agit d'une somme relativement importante ». En revanche, Henri Emmanuelli s'inquiète des délais du déblocage de la somme : « il faut maintenant une décision de la Commission européenne puis un vote du Parlement ». Ces fonds pourraient être versés au mieux à l'automne, au plus tard début 2010.

(Photo Sud-Ouest)



Sylvadour, l'excellence au service du bois

Trouver des solutions à des problématiques industrielles locales : c'est l'une des missions de Sylvadour, rattaché à l'IUT Sciences et Génie des Matériaux bois. Implanté dans les locaux de l'IUT, il dispose de 200 m² de locaux, refaits à neuf par le Conseil général, parfaitement adaptés à ses activités : étude de la résistance du bois aux champignons et aux insectes, élaboration de nouveaux matériaux à base de bois et composite, etc. « Au-delà de l'aspect recherche, la priorité de nos travaux est qu'ils trouvent un véritable écho auprès des industriels », explique Bertrand Charrier, enseignant-chercheur, responsable du laboratoire. Un objectif largement atteint, puisque « depuis ses débuts, le laboratoire a publié une dizaine de communications scientifiques validées par les meilleurs spécialistes mondiaux, et participe trois à quatre fois par an à des congrès internationaux », précise-t-il.


❶

REPÈRES : IUT

322 élèves

121 en génie biologique

120 en réseaux et Télécoms

81 en science et génie des matériaux bois

5 thésards

Recrutement sur dossier, niveau baccalauréat.

IUT : Un ancrage dans l'économie locale

Véritable pôle attractif, l'IUT de Mont-de-Marsan est doté de formations professionnelles et continues dans des secteurs de pointe : génie biologique, réseaux et Télécoms, sciences et génie des matériaux bois.

La recherche et l'enseignement supérieur ne sont pas des compétences obligatoires du département. Pourtant, le Conseil général des Landes met en place, depuis quinze ans, une politique volontariste visant à valoriser les atouts scientifiques, technologiques et économiques du territoire, via notamment l'Institut universitaire de technologie. « Les thématiques concernées sont souvent en lien direct avec les axes d'action départementale ou l'économie locale : plateforme bois, filière palmipède gras, nouvelles technologies, thermalisme, actions de solidarité, valorisation du patrimoine », justifie Renaud Vauthier, à la tête de la direction de l'Éducation, la Jeunesse et les Sports.

Le soutien du Département à l'IUT prend diverses formes. « Ce soutien se traduit par une convention 2007 – 2010 avec l'université de Pau et des Pays de l'Adour, formalisant l'engagement du département de soutenir les thématiques relevant de l'activité de l'IUT, mais également l'encouragement aux programmes de recherche de ses doctorants, notamment sous forme d'allocations de thèse », précise le directeur.



UNE HALLE À LA POINTE DU PROGRÈS

Demain, les élèves de l'IUT de Mont-de-Marsan bénéficieront d'un espace optimum pour réaliser leurs travaux pratiques.
C'est cette volonté de moderniser les enseignements dispensés à l'IUT qui a amené le Conseil général à investir dans une halle technologique performante. Montant de l'opération : 1,5 million d'euros, dont 600 000 financés par le Département.
« À ce jour, sur ce projet, l'État ne s'est pas engagé sur une quelconque contribution financière. Mais, compte tenu de l'enjeu pédagogique et industriel, le Département a jugé que les enseignants et chercheurs méritaient un cadre à la hauteur de leurs ambitions », explique Renaud Vauthier.

Opérationnel fin 2009 – début 2010, le nouveau complexe abritera le matériel utilisé dans les métiers de la biologie appliquée à l'agroalimentaire et au génie des matériaux bois.
« Cette halle pallie le manque de place pour des machines volumineuses et répond parfaitement au souci de l'IUT de développer un site polyvalent et performant », confirme Pierre Bertrand, chef du département génie biologique.

Institut universitaire de technologie
371, rue Ruisseau,
40000 Mont-de-Marsan.
Tél. : 05 58 51 37 00

❶ *Amine Moubarik, doctorant à Sylvadour, conduit des travaux sur la colle à maïs*

❷ *L'IUT de Mont-de-Marsan offre des formations adaptées aux besoins économiques du territoire*

❸ *Renaud Vauthier, en charge de la direction de l'éducation, la jeunesse et les sports au Conseil général des Landes*



Calicéo à Saint-Paul-lès-Dax, illustration d'une approche « thermo-ludique ».

Thermalisme et tourisme, l'équation économique

◆ VALÉRIE DESCHAUT-GENESTE

Avec plus de 75 000 curistes chaque année, le thermalisme dans les Landes est un atout économique et touristique indéniable. L'offre doit cependant se diversifier.

C'est dans les Landes que 15 % des curistes français choisissent de faire leur cure thermale. Ce sont en majorité des femmes (70 %) et leur moyenne d'âge est de 65 ans. Ces chiffres sont directement liés aux indications thérapeutiques des eaux thermales landaises, puisqu'une écrasante majorité des curistes souffrent de problèmes rhumatologiques. Autre chiffre intéressant en matière d'économie et de tourisme : 57 % des curistes viennent en couple. Ils arrivent d'Aquitaine (15 %), d'Île-de-France (13 %) puis de la région Rhône-Alpes (6,6 %) et de Bretagne (5,5 %).

Outre le chiffre d'affaires dégagé par les établissements thermaux landais, l'activité thermale permet aux communes de percevoir des taxes professionnelles non négligeables, en particulier pour les communes rurales. Ainsi cette part représente plus de 40 % du produit fiscal d'Eugénie-les-Bains ou de Préchacq-les-Bains et près de 20 % à Saubusse.

Une approche globale

Première destination thermale en France, oui, mais qui affiche, comme le thermalisme français dans son ensemble, une baisse de fréquentation constante depuis dix ans. Au total, sur les cinq stations landaises, entre 1998 et 2008, on est passé de 76 510 curistes à 71 853.
Une situation néanmoins contrastée, certaines stations tirant mieux leur épingle du jeu à l'image d'Eugénie-les-Bains. Force est cependant de constater que le thermalisme médicalisé rencontre des difficultés. De l'avis des acteurs du secteur thermal, il y a toutefois des solutions ; la diversification médicale en est une, comme l'indication thermale pour la fibromyalgie. Mais il ne faut pas écarter le tourisme de détente/remise en forme en milieu thermal, ainsi que les autres formes de tourisme d'affaires et d'agrément.
Une réflexion délicate pour une activité tout d'abord médicale, qui bénéficie d'une prise en charge de l'assurance-maladie maintes fois remise en question : encore en octobre dernier, un amendement adopté par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, dans le cadre du budget de la Sécurité sociale, proposait d'abaisser le taux de remboursement des cures thermales de 65 à 35 %, excepté celles prescrites dans le cadre d'affections de longue durée.

Une prise en charge complète

Un amendement qui n'a finalement pas été voté. Lors de la présentation d'une étude actuellement menée dans les Landes (lire par ailleurs), Jean-Louis Bérot, président du Syndicat des établissements thermaux des Landes, a souligné que si le thermalisme médical devait rester le pilier du thermalisme landais, l'avenir passait par une prise en charge globale. « Demain, le thermalisme sera toujours à base de boue, de bains et de massage. Mais il doit s'accompagner d'une éducation thérapeutique.
S'il y a des messages de santé publique à faire passer, nous avons le temps puisque les curistes restent trois semaines.» (Sud-Ouest 07/04/09) Au fond, y a-t-il antinomie à aborder le thermalisme sous l'angle du tourisme tout en prenant en compte son action médicale? « Le renforcement des qualités médicales prouvées de la cure thermale – le « service médical rendu » – est un atout pour les Landes. C'est une chance d'être la destination leader et il nous faut conforter à court terme et confirmer à moyen et long termes cette place de leader » indique Loïc Chateau, directeur du Tourisme au Conseil général des Landes. « C'est pourquoi nous devons aussi élargir notre offre et étudier sans a priori toutes les pistes de diversification d'activité. Les stations thermales landaises peuvent être des destinations touristiques, à condition de disposer d'offres complémentaires » poursuit-il.



Des études sur la filière

Jusqu'en novembre prochain, un programme d'étude sur la filière thermale, financé par le Conseil général des Landes à hauteur de 100 000 euros, se déroule dans le département.

Elle comporte plusieurs volets :
Un volet économique avec une évaluation de l'offre et du poids économique de l'activité thermale menée par la Chambre de commerce et d'industrie des Landes. Un volet touristique avec une étude auprès des curistes en séjour pour mesurer l'évolution de leurs comportements et leurs attentes, menée dans les établissements thermaux.
Un volet prospectif avec une étude sur les clientèles potentielles des stations thermales afin de déterminer les freins à un séjour thermal et les facteurs qui pourraient le favoriser, menée par le comité départemental du tourisme des Landes.
Cette étude permettra de mettre à jour des travaux réalisés en 2004 qui détaillaient à l'époque le poids de l'activité thermale dans le Département avec un chiffre d'affaires de près de 180 millions d'euros et plus de 10 000 emplois directs, indirects et induits.



Pr. Jean Cambar
directeur de l'Institut du thermalisme.

Des bienfaits de la cure thermale

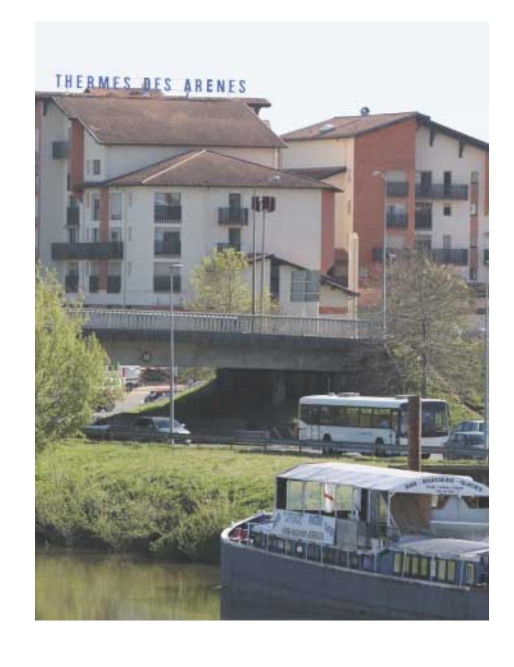
Curistes et professionnels de la santé et du thermalisme s'accordent pour reconnaître les bienfaits d'une cure thermale. Détails avec le Pr. Jean Cambar, directeur de l'Institut du thermalisme.

Landes Magazine : Pouvez-vous définir ce qu'est le thermalisme ?
Jean Cambar : C'est l'utilisation des vertus des eaux thermales à des fins thérapeutiques. Ces vertus sont liées à la composition chimique des eaux.

LM : Mesure-t-on les bienfaits de la cure thermale ?
J.C. : Les bienfaits de la cure thermale sont reconnus depuis des siècles ! Six cent mille curistes sont plutôt satisfaits ! Et en matière de rhumatologie, grande indication du thermalisme en France, la cure a des effets. Reste que pour l'Académie de médecine… ce n'est pas prouvé. Il y a eu plus de deux cents publications sur les indications du thermalisme. Mais ces études ont été menées sur un panel trop étroit pour être reconnues par la communauté scientifique. Il y a bien des tests d'auto-évaluation de la douleur, ou quelques études pharmaco-économiques, mais il n'y a pas encore de reconnaissance et d'approbation générale.

LM : Une étude de plus grande ampleur serait en cours ?
J.C. : Effectivement, des travaux sont sur le point d'être publiés dans le domaine de la rhumatologie. Le protocole clinique original qui est en cours de validation devrait apporter des informations très probantes sur les effets des eaux thermales. C'est une étude effectuée à l'Institut du thermalisme et corrélée par le laboratoire de pharmacologie de la faculté de médecine de Bordeaux, spécialiste de l'évaluation clinique, qui porte sur près de quatre cents patients en cure. Elle est cofinancée par le Syndicat national des exploitants thermaux, le département des Landes et la région Aquitaine. Tout le monde est conscient qu'il faut développer les études cliniques pour améliorer les approbations des eaux thermales.

LM : Les bienfaits d'une cure thermale sont-ils liés aux particularités des eaux ?
J.C. : Il y a des indications en fonction de la composition des eaux. Sa chimie, sa température, la présence de minéraux ou d'oligo-éléments, tout cela est important. Mais c'est indissociable d'autres facteurs qui concourent aux bienfaits d'une cure thermale : c'est tout l'environnement autour de la cure. Faire du sport, de la sophrologie, sortir de son milieu habituel, de son lieu de travail, le fait qu'on s'occupe de vous aussi, prendre en compte son corps, sa santé, sa nutrition… C'est un ensemble.





La cure thermale offre l'environnement thérapeutique et l'espace-temps nécessaires pour que le patient se relaxe

Dax mise sur la fibromyalgie

La cure thermale, associée à de la relaxation et de l'exercice physique, soulagerait les patients atteints d'une maladie rhumatismale particulièrement douloureuse : la fibromyalgie.

Alain Danglade, directeur des thermes des Arènes à Dax, est un des fers de lance du projet d'intégration de la fibromyalgie dans les soins thermaux. « Le thermalisme, associé à de la relaxation et du reconditionnement à l'effort est pour l'EULAR (Ligue européenne de lutte contre le rhumatisme) une préconisation privilégiée en terme de réponse non-pharmacologique. »
La fibromyalgie se manifeste par des douleurs diffuses et chroniques des muscles et du squelette. « On diagnostique la fibromyalgie lorsque les patients souffrent d'une douleur chronique pendant plus de trois mois sur des points précis près des articulations des épaules, des coudes, des hanches ou des genoux et de haut en bas de la colonne vertébrale » explique le Dr Patrick Sichère, rhumatologue, et enseignant à l'hôpital Lariboisière-Saint-Louis à Paris et président du Comité de lutte contre la douleur. « Le patient atteint de fibromyalgie présente dix-huit points de pression très sensibles au toucher et le diagnostic intervient lorsque onze des dix-huit points sont sensibles. C'est une pathologie qui concerne jusqu'à 90 % des femmes et qui peut démarrer dès l'adolescence, atteignant un pic entre 40 et 50 ans. » Une pathologie délicate d'autant qu'elle ne se manifeste ni dans un bilan radiologique, ni dans un bilan biologique. Ce qui explique aussi la lente prise en compte de cette maladie par les instances médicales. « Aujourd'hui, dans les neuf recommandations de l'EULAR pour traiter la fibromyalgie, six peuvent être appliquées dans le cadre de la cure thermale » reprend le Dr Sichère. « Certes, on ne guérit pas forcément, mais le patient peut être suffisamment traité et accompagné pour que la douleur diminue et devienne supportable et non-handicapante. »

» C'est un véritable problème de société qui toucherait 1 à 2 % de la population française.»

Un anti-stress

La cure thermale, outre les effets bénéfiques sur la douleur de l'eau chaude et des boues, offre une parenthèse de rupture avec son milieu habituel. « Le stress joue un rôle dans la fibromyalgie. »
C'est aussi l'opportunité de pratiquer des séances de kinésithérapie rééducative, d'apprendre à se relaxer par la sophrologie et de reconditionner le patient à l'effort. Car une des conséquences de cette pathologie est la baisse de l'activité physique : « Si l'activité physique régulière permet de secréter de l'endorphine qui abaisse le seuil de la douleur, le fibromyalgique n'en sécrète plus et la moindre activité physique déclenche la douleur » explique le Dr Mauclair, rhumatologue et maire adjoint à Dax. « Dans un premier temps, il s'agit de soulager le patient, pour l'amener à modifier ses habitudes. La cure thermale offre l'environnement thérapeutique et l'espace-temps nécessaires » reprend Patrick Sichère. Avec à la clé des patients qui consomment moins de médicaments tout au long de l'année.

Une promenade verte

Dax offre des parcours balisés, ponctués de panneaux indiquant des exercices à effectuer, paysagers et dallés. Le premier est situé au lac de l'Estey. En 2010, un autre sera inauguré dans le bois de Boulogne et en 2011 la jonction des deux offrira un troisième parcours bordant l'Adour. « Au-delà d'une offre de reconditionnement à l'effort particulière aux patients souffrant de douleurs chroniques, c'est une véritable promenade verte offerte à tous qui se met en place » explique Stéphane Mauclair, maire adjoint de Dax.
Parallèlement sont mises en place des séances de gymnastique douce, des ateliers de sophrologie et des groupes de parole. « La fibromyalgie est une pathologie sournoise, difficile à vivre pour le patient qui souffre, ainsi que pour son entourage qui est souvent démuni face à la douleur. Les groupes de parole permettent une prise en charge globale. »



Chaque matin, la cure débute par l'application de péloïde, la boue thermale de Dax

Jours de cure

Découverte du quotidien d'une curiste avec Huguette Fischbach aux thermes Borda à Dax.

7 h 45. Comme chaque matin, Huguette et Jean-Jacques Fischbach quittent leur studio pour les thermes. Ils sont en peignoir et en sandales de plastique, armés de leur sac de cure, et traversent les jardins de la résidence à l'abri de tunnels transparents chauffés. « Les premières années, nous louions une maison à quelques kilomètres de Dax. Depuis quatre ans, nous avons choisi la solution de la résidence attenante aux thermes.»

Systématiquement, le planning démarre avec l'application de boue thermale, le fameux péloïde de Dax.

« Le premier jour de la cure, notre boue nous est attribuée. Elle ne va servir qu'à nous personnellement. L'application est réalisée selon les indications du médecin thermal que j'ai consulté avant de démarrer la cure. Cervicales, coudes, hanches, bas du rachis lombaire pour moi, à une température précise stipulée par le médecin. » Après la douche et une pause dans la salle de détente, Huguette alterne pendant trois heures au total massages, étuves, déambulation en piscine ou bains bouillonnants. « Les prescriptions sont faites en fonction de la pathologie particulière de chacun. J'ai des problèmes de rhumatologie et d'insuffisance veineuse. Pour mon mari, c'est uniquement pour son problème d'arthrose. »

D'une année à l'autre

Venus de Sainte-Adresse, à côté du Havre, ils programment dès le mois de décembre la cure thermale qu'ils aiment effectuer au printemps. « C'est là que la végétation est la plus belle. Et puis, la sève monte, pourquoi ne pas la titiller un peu plus ! » dit-elle en riant. Et côté logement, c'est avec plus d'une année d'avance qu'ils réservent, « pour avoir l'appartement que nous souhaitons, avec vue imprenable sur la ville. Mais il faut s'y prendre dès janvier pour le mois de mars l'année suivante ! »

Après la matinée dans l'ambiance chaude et humide des thermes, les corps de plus en plus détendus sous l'action conjuguée de l'eau thermale, de la chaleur et des soins, le couple rentre déjeuner avant de profiter de la ville et ses alentours.

« La première semaine, on ressent la fatigue. Mais après, nous faisons plein de choses : balades dans la ville, concerts, visites guidées, escapades pour découvrir le patrimoine, ou promenades au bord de l'océan. » Curieuse, elle est même allée voir la fabrication du péloïde.

Pour autant, le couple ne considère pas la cure thermale comme des vacances, « mais il ne faut pas la voir comme une contrainte. C'est important d'être bien disposé moralement. Mieux vaut la voir comme un moment où l'on va vous chouchouter ». Elle apprécie l'efficacité du personnel, l'accueil, la propreté impeccable, « et la déco qui évite de se sentir dans un hôpital ».

Et côté bienfaits, Huguette et Jean-Jacques sont unanimes : « Pendant dix mois on en ressent les effets bénéfiques.

On ne prend plus d'anti-inflammatoires. Mais à partir de février, on sait qu'il est temps de repartir ! »

La cure thermale pratique

Les cures thermales s'effectuent sur prescription médicale du médecin traitant qui indique sur un formulaire de demande de prise en charge administrative, fourni par votre caisse d'affiliation, le nom de la station et les orientations médicales prescrites. À réception de l'accord de prise en charge – généralement trois semaines après la demande – vous devez effectuer les démarches pour la réservation auprès de l'établissement thermal choisi. Vous prendrez aussi rendez-vous avec le médecin thermal qui vous suivra pendant la durée de la cure. Le taux de prise en charge par l'assurance-maladie de la cure thermale est de 65 %, pour un coût d'environ 600 euros. La durée de la cure thermale médicalisée est de 21 jours dont 18 jours effectifs, les établissements étant fermés le dimanche.

Une station en régulière progression

Si le nombre de curistes en France diminue régulièrement chaque année (- 7,3 % entre 2003 et 2007), la station thermale d'Eugénie-les-Bains connaît une progression régulière (+ 4,2 % entre 2007 et 2008, et 42 % de hausse au cours des dix dernières années). Elle a accueilli en 2008 près de huit mille curistes dans le cadre de cures thermales prises en charge par l'assurance-maladie. Avec une particularité qui la distingue des autres stations : 12 % des clients des thermes d'Eugénie-les-Bains sont étrangers.



La station d'Eugénie-les-Bains est devenue le premier village minceur de France

Eugénie-les-Bains, le village minceur

Dans le paysage thermal landais, Eugénie-les-Bains est synonyme d'art de vivre et de mincir. Retour sur une réussite thermale avec Michel Guérard.

« Eugénie-les-Bains ? J'y suis arrivé par amour. » C'était il y a trente-cinq ans. Michel Guérard est alors à la tête du Pot-au-feu à Asnières et affiche deux étoiles au guide Michelin. Son épouse, Christine Barthélémy, fille de propriétaire de la station depuis 1965, va convaincre son cuisinier d'époux de venir s'installer à Eugénie-les-Bains. « Elle m'a convaincu que l'on pouvait vivre en province !
Le thermalisme ? J'y voyais à cette époque une attitude médicale remboursée. Au départ, je l'ai un peu occulté. Je me suis avant tout occupé de la restauration et de l'hôtellerie. » Jusqu'à ce qu'il mesure, dans cette station thermale traitant de rhumatologie et de maladies métaboliques, combien la cuisine de régime était triste et sans saveur.

En moins d'une année, il va proposer un nouveau concept de cuisine : la cuisine minceur. « À l'époque, en 1975, c'était une cuisine hypocalorique qui faisait maigrir et qui était délicieuse à manger. » Son restaurant, Les Prés d'Eugénie, se verra attribuer une première étoile – il en affiche trois aujourd'hui ! – et le livre coécrit avec son épouse La Grande Cuisine minceur est traduit en douze langues. « C'était totalement novateur. Et j'ai été vilipendé par certains de mes collègues... » Paradoxalement, c'est cette approche de la cuisine qui va favoriser une rencontre avec le groupe Nestlé pour lequel il sera consultant jusqu'en 2004 et apportera son savoir-faire dans l'élaboration d'une cuisine légère. « J'ai énormément appris sur ce qu'était un concept industriel en matière de cuisine, mais aussi au niveau nutritionnel. Cela m'a fait évoluer, utiliser des produits que je n'aurais jamais utilisés comme les légumes secs ou les nouilles».

Centre expérimental

D'année en année, Christine et Michel Guérard vont impulser une véritable métamorphose du village d'Eugénie-les-Bains et parallèlement restaurer Le Couvent des herbes, La Maison rose, La Ferme aux grives ou encore réaliser la première « ferme thermale ». Sans jamais s'éloigner des eaux thermales et du rôle du thermalisme en matière de santé. « On s'aperçoit, études à l'appui, qu'en dehors des soins, l'environnement est primordial. À Eugénie-les-Bains désormais les restaurants proposent la cuisine minceur. Nous sommes devenus un centre expérimental pour la Chaîne Thermale du Soleil. Et dans le cadre du Service médical rendu, une étude pilote a été mise en place à Eugénie-les-Bains. » Menée dans le cadre de l'Association française pour la recherche thermale (AFRETH), l'étude sur la prise en charge thermale du syndrome métabolique vise à déterminer l'apport d'une approche multidimensionnelle : soins thermaux, diététiques, physiques et psychologiques d'une cure thermale. « Le thermalisme pourrait être amené à jouer un rôle complémentaire tant au niveau économique qu'en matière de santé. » Éducation thérapeutique, prévention, tels sont les chevaux de bataille de Michel Guérard qui veut faire entrer le thermalisme dans ces préconisations de demain en matière de santé et de prévention.



Déambulation en piscine d'eau thermale, une indication utilisée en phlébologie

« Prendre les eaux »

C'est une vieille histoire dans les Landes, qui remonterait au temps des... Romains. Mais qui prend réellement son essor au XIXe siècle.

Aquæ Tarbellicæ.

Les eaux des Tarbelles, un des neuf peuples de la Novempopulanie, une des divisions de l'Empire romain. Une source d'eau chaude baptisée source de la Nèhe (de Neha, déesse celte des eaux) va donner naissance à celle qui deviendra la première station thermale de France : Dax. Nous sommes dans les années 50 av. J.-C. et la cité lacustre va devenir une importante cité romaine renommée pour ses sources. La Fontaine chaude est construite sur l'emplacement des anciens thermes romains. On dit que Julia Augusta, fille de l'empereur Auguste fut une des premières curistes de la ville. À Eugénie-les-Bains, on cite Montaigne et Henri IV, adeptes des thermes au XVIe siècle, et Sully fit construire le premier bâtiment thermal de Préchacq-les-Bains. Mais c'est au XIXe siècle, avec le chemin de fer, que le thermalisme landais va connaître un essor important. La médecine moderne se développe, comme les loisirs et le tourisme. On vient prendre les eaux mais aussi se distraire. C'est avec la prise en charge des cures thermales par l'assurance-maladie en 1947 qu'elles vont se démocratiser. Les établissements thermaux vont devenir agréés et conventionnés et sont soumis à des contrôles. Le département landais compte aujourd'hui dans ses cinq stations thermales vingt-deux établissements conventionnés.

La meilleure période...

Hormis un établissement à Dax, l'ensemble des établissements thermaux est ouvert de début mars à fin novembre. Les soins se déroulent généralement le matin et devant l'affluence de curistes en septembre et octobre, les soins peuvent démarrer à... 5 heures du matin ! La période idéale, en termes de fréquentation, reste le printemps et le mois de juillet.

CÔTÉ HÉBERGEMENT

Les offices de tourisme des cinq stations thermales landaises proposent une liste des différentes formules d'hébergements : hôtels, résidences de tourisme, chambres d'hôtes, locations meublées, campings, etc.

Dax
office de Tourisme :
05 58 56 86 86
www.dax-tourisme.fr

Eugénie-les-Bains
office de Tourisme :
05 58 51 13 16
www.ville-eugenie-les-bains.fr

Préchacq-les-Bains
Syndicat d'initiative :
05 58 57 97 67
www.prechacq-les-bains.org

Saint-Paul-lès-Dax
office de Tourisme :
05 58 91 60 01
www.ot-saintpaullesdax.fr

Saubusse-les-Bains
Syndicat d'initiative :
05 58 57 76 68
www.saubusse-thermes.com

Hervé Le Treut
CLIMATOLOGUE

« La tempête est une anomalie statistique »



« Les dérèglements climatiques constituent-ils une menace pour nos territoires ? » C'était la question posée à des scientifiques au cours du colloque Landes 2040, qui s'est tenu le 4 mai dernier, à Morcenx. Parmi les intervenants, Hervé Le Treut, l'un des plus grands spécialistes mondiaux de la climatologie.

propos recueillis par
CATHERINE ACHER

Deux tempêtes majeures ont balayé les Landes ces dix dernières années. Doit-on y voir les premiers effets perceptibles d'un dérèglement climatique ?

L'influence d'un dérèglement climatique est difficile à mesurer sur de tels événements. Certains phénomènes, comme la canicule de 2003, peuvent être clairement reliés au réchauffement de la planète, mais le lien est plus compliqué à établir avec une tempête hivernale. Il manque à la fois un mécanisme qui pourrait relier simplement l'idée de vent fort au réchauffement et une base statistique suffisante. Les phénomènes extrêmes, isolés, surviennent toujours de manière inattendue. Il existe un risque, et de tels événements peuvent se reproduire. Mais il est impossible de faire des prévisions détaillées.
Pour l'heure, sur le plan scientifique, ces tempêtes sont des anomalies statistiques difficiles à interpréter.

PLUS D'INFOS : www.landes .org

Doit-on s'attendre à voir de telles tempêtes revenir plus fréquemment ?

Aujourd'hui, nous manquons d'observations suffisamment longues pour évaluer la durée de retour de ce genre d'événements. On ne pourra peut-être la calculer que dans quelques années : pour le moment, nos modèles ont un peu de mal à décrire ces phénomènes régionaux.

La forêt contribue à lutter contre l'effet de serre. Son rôle de régulateur est-il remis en cause après le passage de la tempête Klaus ?

Le déboisement massif va rendre du CO_2 à l'atmosphère. Ce CO_2 est ensuite mélangé très vite à l'échelle de la Terre, et constitue donc une contribution aux émissions globales de CO_2 sur la planète. Cette amputation du massif landais sera ressentie par les Landais, mélangée aux effets de la déforestation au Brésil, en Afrique ou en Indonésie – ou encore avec ce que rejettent les moteurs de voitures un peu partout.
De manière générale, la France contribue à 5 % environ des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Il n'y aura donc pas d'impact de ce rejet de CO_2, qui soit spécifique à la région des Landes. Par contre, la perte des arbres peut modifier le climat local en modifiant le régime des vents ou le cycle de l'eau.



» Le massif forestier joue un rôle de régulateur climatique. »

Justement, quel peut être l'impact d'une déforestation sur le régime de précipitations ?

Le massif forestier joue un rôle de régulateur climatique. Par son action sur le vent, les précipitations ou l'évaporation des sols, la forêt est une composante majeure pour le climat local. Même si peu d'études ont été réalisées sur ce phénomène, on peut imaginer que le risque de sécheresse estivale, par exemple, sera à terme fortement modifié par une déforestation massive.

La montée du niveau des océans aura-t-elle des conséquences à terme pour un département côtier comme les Landes ?

Le réchauffement climatique s'accompagne d'une montée du niveau des océans. Le rythme moyen s'établit aujourd'hui à trois millimètres par an, ce qui fait trente centimètres par siècle... Et le rythme pourrait encore s'accélérer ! Dans le Sud-Ouest, on a affaire à une côte en mouvement permanent, le sable est très mobile, ce qui rend les événements encore plus difficiles à prédire dans le détail, mais il y aura nécessairement des impacts..

BIOEXPRESS

Originaire de Bordeaux, Hervé Le Treut est membre de l'Académie des sciences. Il dirige l'institut Pierre-Simon Laplace, une fédération de six laboratoires en région parisienne. Ancien élève de l'École Normale Supérieure, il est aussi Directeur de Recherches au CNRS et professeur de mécanique à l'École Polytechnique. Il étudie l'évolution du climat, le rôle de l'atmosphère et de l'océan, l'effet de serre et ses conséquences.

Hervé Le Treut participe aux travaux du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), prix Nobel en 2007, et est membre du Comité scientifique du programme mondial de recherches sur le climat.



❶

Atlantisud, c'est :

- Trois cents hectares de zone d'activité
- Un site placé sur un axe européen majeur (RN10/A63), directement connecté à l'estuaire de l'Adour
- Des aides à l'implantation attrayantes
- Un environnement et une qualité de vie préservés.

Plus d'infos sur www.atlantisud.com

« L'hirondelle d'Atlantisud »

Sud-Ouest Services est la première entreprise installée sur la zone d'activité Atlantisud de Saint-Geours-de-Maremne. La société a inauguré ses nouveaux locaux le 27 mars dernier.

❶
De gauche à droite, Gérard Larcher, président de la Chambre des métiers, le député-maire de Capbreton Jean-Pierre Dufau et Henri Emmanuelli, président du Conseil général, en visite dans les locaux de Sud-Ouest Services

Des machines dernier cri, des locaux spacieux, et un optimisme débordant... C'est dans ce cadre que les nouveaux bâtiments de Sud-Ouest Services ont été inaugurés, vendredi 27 mars, en présence des élus et des partenaires historiques de la société. Car Sud-Ouest Services n'est plus seulement le premier imprimeur des Landes.

L'entreprise est, depuis le 1er mars, la première à s'implanter sur le parc d'activités de Saint-Geours-de-Maremne, dont le Conseil général des Landes est le principal promoteur.

Logée dans des locaux de 1 730 m², l'imprimerie familiale emploie 24 salariés pour un chiffre d'affaires de 2 millions d'euros. Grâce à cette implantation, elle espère « le doubler d'ici quatre ou cinq ans ».« Notre nouvelle situation géographique nous offre un rayonnement inespéré sur l'ensemble de la région », s'enthousiasme Jean-Paul Richard, directeur de l'imprimerie.

L'avenir ? Sud-Ouest Services se veut résolument optimiste en dépit de la conjoncture. « Malgré la crise, nous irons de l'avant, nous allons donc continuer à nous développer, par le biais d'une nouvelle extension, qui devrait avoisiner les 1 000 m², et en misant sur des éléments différenciateurs, tels que notre label Imprim'Vert ou l'impression haut de gamme. »

Le président du Conseil général, Henri Emmanuelli, rappelle que le département « a mis 160 000 euros pour encourager l'hirondelle qui, espère-t-il, fera des petits » sur cette zone. Car Atlantisud est vouée à devenir une véritable pépinière d'entreprises de trois cents hectares, avec à la clef entre deux mille cinq cents et trois mille emplois.

Porté par le Conseil général des Landes (70 %) et la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud (30 %), le parc d'activités est en passe de devenir un bassin courtisé par les plus grands groupes internationaux.

Courant 2009, les sociétés de glisse Volcom et Rip Curl installeront à leur tour leurs plates-formes logistiques. La première, spécialisée dans les vêtements et accessoires de surf, skateboard et snowboard, bénéficiera d'une future zone de stockage de 6 000 m² avec une possibilité d'extension de 18 000 m².

Au final, Volcom emploiera cent dix personnes sur le site. La société de glisse Rip Curl se déploiera sur 12 700 m² et devrait abriter près de soixante-cinq personnes.

Ce qu'il faut savoir

70 points de baignade
dont **24** points lacustres
Le laboratoire départemental prélève, analyse, interprète et transmet les résultats :
24 X **70** prélèvements effectués, soit **3** prélèvements par semaine et par site entre juillet et août, nécessitant le recrutement de **6** saisonniers
26 collectivités ou groupements concernés.



Le laboratoire départemental délivre ses résultats sous vingt-quatre heures

Les eaux de baignade sous contrôle

Depuis plusieurs années, le Conseil général construit un outil original de certification des eaux de baignade. Une façon d'anticiper les réglementations qui doivent s'appliquer d'ici 2013.

Depuis 2003, le Conseil général des Landes met en œuvre un dispositif spécifique pour surveiller la qualité des eaux de baignade de son littoral et de ses lacs. La démarche s'affranchit des critères variés, éligibles pour l'obtention du Pavillon bleu, un mode de validation que les élus des Landes – et des Pyrénées-Atlantiques – ont jugé assez peu révélateur pour s'attacher à l'essentiel : assurer la meilleure qualité sanitaire des eaux de baignade.
De fait, le Département a trouvé une alternative en créant un outil propre. « Le Pays basque a fait le même constat en imaginant un outil différent. Les points de baignade landais sont dans une configuration beaucoup moins critique au point de vue hydro-géographique et notre outil s'adapte à cette situation » souligne Lionel Fournier, responsable du service espace littoral à la Direction de l'Environnement. Pour preuve, avec deux incidents en 2007 et 2008, la gestion préventive des sites de baignade pointe une situation quasi idéale dans les Landes.

Double contrôle qualité

Si de son côté la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales assure un contrôle réglementaire à raison de dix prélèvements par saison et par site, le dispositif du Conseil général renforce fortement le mécanisme et, au final, un constat similaire s'établit : 97 % des eaux de baignade du département sont d'excellente ou de très bonne qualité.
Le laboratoire départemental intensifie les prélèvements et délivre ses résultats bactériologiques sous vingt-quatre heures.
En 2005, le laboratoire intervenait sur la base du volontariat ; depuis 2008, la totalité des gestionnaires de points de baignade s'est inscrite dans le dispositif.
En conséquence, l'outil mis à disposition des collectivités, communautés de communes, d'agglomération, syndicats de gestion, place l'élu en position stratégique de décision en tant que responsable de la qualité des points de baignade.
Réactivité et fréquence, un plus pour anticiper d'éventuels incidents.

Une longueur d'avance

La démarche vertueuse entamée par le Département se calque sur la réglementation européenne du profil des eaux de baignade.
Fin 2006, la directive a été transposée en droit français avec une mise en application progressive jusqu'à l'échéance de 2013.
Le Conseil général entend garder son avance afin de s'inscrire dès cette année dans le cadre réglementaire national, label à la clé.
En attendant l'obtention de la certification, les gestionnaires d'eaux de baignade devront franchir un nouveau cap vers plus d'harmonisation via la création d'une structure mutuelle. Pour une véritable vue d'ensemble de la qualité des eaux de baignade dans les Landes.


1

Le point info RMI de Mont-de-Marsan deviendra à partir du 1er juin le point info RSA

RSA, mode d'emploi

C'est à partir du 1er juin prochain que le Revenu de Solidarité Active entrera en vigueur. Dix-sept mille Landais sont potentiellement concernés. Décryptage de ce nouveau dispositif, piloté par le Département.

■ PRATIQUE

Vous ne percevez pas le RMI ou l'API mais souhaitez savoir si vous pouvez bénéficier du RSA ? Rendez-vous sur le site de la CAF **www.caf.fr** ou de la MSA **www.msa.fr** pour effectuer le test : ai-je droit au RSA ?

L'année 2009 est marquée par l'entrée en scène du revenu de solidarité active. Amené à remplacer le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API), le RSA a vocation à inciter à la reprise du travail. En clair : pour ceux qui ne travaillent pas, c'est un revenu minimum et pour ceux qui travaillent, un complément de revenu.

■ Qui y a droit ?
Il faut avoir 25 ans ou avoir au moins un enfant à charge. Le RSA concerne les bénéficiaires de minima sociaux et les travailleurs dits « pauvres », ceux dont le salaire n'excède pas 1,04 SMIC mensuel (environ 1 100 euros nets par mois).

Premier exemple

Pour les bénéficiaires du seul RMI (environ 450 euros pour une personne seule) ou de l'allocation de parent isolé, rien ne change. Ils basculent automatiquement dans le nouveau dispositif et continueront à percevoir le même montant de minima sociaux. Ils entrent dans le dispositif du « RSA socle ».

Deuxième exemple

Vous trouvez ou retrouvez un emploi, même quelques heures par semaine. Vous toucherez une allocation complémentaire à votre salaire. Un couple, dont l'un seulement travaille (salaire de 1 000 euros), avec deux enfants, percevra un RSA à hauteur de 319 euros. Il entre dans le dispositif du « RSA activité ».

■ Quelles sont les démarches à effectuer ?
Le dossier est à retirer auprès du Conseil général, de votre CAF, au Centre communal d'action sociale ou à la Mutualité sociale agricole. Le RSA sera calculé en fonction de la composition familiale du foyer et de ses ressources, sur la base d'une moyenne des trois derniers mois de revenus. Son versement s'effectuera mensuellement. Le Conseil général est compétent pour attribuer la prestation, organiser l'accompagnement et prévoir les sanctions éventuelles.

■ Quel est son mode de calcul ?
RSA = revenu minimum garanti (= montant forfaitaire – 62 % des revenus professionnels) – ressources du foyer. Concrètement, une personne bénéficiaire du RSA dont les revenus professionnels augmenteraient de 100 euros, verrait son allocation diminuer seulement de 38 euros. Son gain serait de l'ordre de 62 euros.

■ Dix-sept mille Landais allocataires potentiels.
Selon les projections de la Caisse d'allocations familiales des Landes, dix-sept mille à dix-huit mille Landais bénéficiaires sont attendus d'ici la fin de l'année, dont cinq mille trois cents ex-allocataires du RMI et de l'API.

■ Qui paie ?
Le Département financera en partie cette allocation. Il aura à sa charge le « RSA socle » (ex-RMI et API). L'État assurera le financement du « RSA activité ». Pour le Conseil général des Landes, les dépenses liées au RSA seront théoriquement compensées par l'État par des recettes nouvelles.

Ce qu'il faut ,savoir

Superficie 14 ha
Capacité environ 1 000 lits
Ouverture prévue 2010
Investissement 10 M€
Économie 50 emplois créés

Le Conseil général des Landes soutient ce projet, aux côtés de la commune de Soustons et de la Communauté de communes MACS, en participant au financement des études de faisabilité. Le traitement de l'aménagement paysager des abords du site sera pris en charge par le syndicat mixte pour la sauvegarde et la gestion des étangs landais : GÉOLANDES.



Le projet Fram à Soustons mise sur l'éco-construction et l'intégration environnementale.



Un village vacances 100 % écolo à Soustons

FRAM ***a choisi Soustons pour y implanter son premier « Village vacances nature ». Ouverture prévue à l'été 2010.***

Voitures interdites, mobile-homes à base de bois « éco-gérés », éclairage à l'énergie solaire, recyclage des eaux usées… le tout en parfaite harmonie avec la nature. Bienvenue dans le premier Village vacances nature, à Soustons.
Le voyagiste Fram a opté pour la côte landaise pour y installer son futur lieu de vacances 100 % écolo.
Le site retenu correspond au cahier des charges fixé par Fram.
« La côte landaise offre un cadre idéal à ce projet : proximité de la mer, lacs environnants, nature préservée, une forêt à perte de vue, etc. », note Antoine Cachin, Président du directoire du groupe Fram.
La situation géographique a aussi l'avantage d'offrir un très large choix d'activités : des sentiers pédestres balisés, une piste cyclable jusqu'à l'océan mais aussi des activités de voile ou de canoë-kayak sur le lac de Soustons. « Et puis, les collectivités locales du territoire ont démontré leur intérêt pour ce projet, notamment le Conseil général, dont je salue l'engagement. » Lors de la signature du protocole d'accord, le 6 mars, Henri Emmanuelli s'est d'ailleurs félicité de « l'attractivité du territoire landais pour cet opérateur touristique d'envergure internationale ».

Le village accueillera ses premiers clients à l'été 2010, après la réalisation de 10 millions d'euros de travaux.
Il totalisera deux cent cinquante habitations « légères » (mobile-homes haut de gamme, tente, etc.) dans un parc de quatorze hectares.
L'utilisation de toiles 100 % recyclables, de colles non-polluantes et de bois en provenance de forêts éco-gérées pour la construction des hébergements, sont autant de règles que Fram s'est fixées. Côté éclairage, ce sera de l'énergie propre solaire, ainsi qu'un système de stockage des eaux pluviales, et de recyclage des eaux usées. « Ce projet innovant s'inscrit parfaitement dans la lignée de Landes 2040, qui promeut une politique durable », note Jean-Yves Montus, maire de Soustons.
« Nous sommes convaincus que l'on peut passer des vacances avec un mode de vie en symbiose avec la nature. »
Avec ce village écolo, Fram vise une clientèle familiale. Des familles incitées « à partir moins loin et moins cher en raison de la conjoncture actuelle », et « plus enclines à profiter de vacances vertes à petit prix ».

Groupes politiques du Conseil général

GROUPE

Parti Socialiste

L'INJUSTICE SOCIALE RÈGNE, INSUPPORTABLE !

Les mois de mars et avril auront successivement vu étudiants, lycéens, fonctionnaires, médecins, hospitaliers, ouvriers et employés, agriculteurs, et même sylviculteurs, dans la rue ! Pendant ce temps, on assiste à des faillites en série, et à une hausse record des chiffres du chômage !

Partout, le constat est le même : l'injustice sociale règne, insupportable !

Comment expliquer qu'un millier de foyers français se soient vu rembourser plus de 350 000 euros chacun (et beaucoup, beaucoup plus pour certains !) au titre du fameux bouclier fiscal par l'État pendant que celui-ci réalisait de « piteuses économies » sur le dos de nos systèmes de santé ou d'éducation, ou esquivait son devoir de solidarité après la tempête du 24 janvier ?

Comment expliquer les salaires astronomiques de certains dirigeants et les licenciements dans des groupes internationaux dont le montant des bénéfices dépasse l'imagination ?

Comment expliquer enfin, que le gouvernement français, engoncé dans ses certitudes, si généreux pourtant avec les banques, refuse contrairement à la plupart des autres pays, de relancer le pouvoir d'achat – et donc la consommation – et d'en finir avec les privilèges de cette minorité qui profite à la fois des stock-options et du bouclier fiscal ?

Comment expliquer tout cela si ce n'est par l'attachement à une idéologie de droite ultralibérale ? Il semblerait que les manifestations ne produisent jusqu'ici qu'un effet très limité...

Il reste une occasion, une seule, d'envoyer clairement un message de mécontentement à Nicolas Sarkozy : les élections européennes du 7 juin prochain.

Faisons en sorte que la réponse soit claire et massive !

Joël GOYHENEIX

GROUPE

Parti Communiste

FAIRE FRONT CONTRE LE LIBÉRALISME POUR LA JUSTICE SOCIALE

Depuis 1992, avec le traité de Maastricht, les principes capitalistes de « concurrence libre et non faussée » et de logique marchande priment sur ceux de justice sociale, d'égalité.
Et on subit la spéculation financière, les délocalisations d'entreprises, la hausse du chômage, les bas salaires, les droits sociaux en recul (retraite, protection sociale, etc.), le démantèlement des services publics, la dégradation de l'environnement.
De plus, l'État se défausse sur les contribuables locaux et les usagers en ne compensant pas intégralement les transferts aux collectivités locales (RMI, agents de l'Équipement, etc.) en les faisant participer au financement de la LGV qu'il met en concession au privé, en privatisant la route nationale 10 dans la traversée des Landes.
Dans le même temps, alors que les patrons du CAC 40 gagnent en moyenne cent cinquante fois le SMIC, le Gouvernement a instauré le bouclier fiscal pour que les riches payent moins d'impôts.
L'INSEE a estimé les actifs financiers à 4 800 milliards d'euros en 2006 (vingt-sept fois le budget de l'ensemble des collectivités locales) en progression de 50 % en quatre ans.
Aussi, une réforme de la fiscalité s'impose afin de mieux répartir les richesses.
La taxe professionnelle doit être réformée (et non supprimée) pour prendre en compte dans son calcul, les actifs financiers des entreprises. Ainsi, la taxe professionnelle favoriserait l'emploi et la solidarité territoriale.
L'État doit également réinvestir massivement dans ses services publics, au lieu de les privatiser, de les livrer à la finance.
Les communistes, qui ont refusé les traités européens libéraux, influant pour 80 % dans les décisions prises dans notre pays, appellent au rassemblement pour une politique de justice sociale, de solidarité, de coopération en France et en Europe.

GROUPE

UMP Nouveau Centre

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : UN ENJEU CRUCIAL

Le 7 juin prochain, les populations des 27 membres de l'Union vont élire leurs représentants au Parlement européen.
Depuis que cette élection se déroule au suffrage universel direct, l'abstention s'est imposée comme la grande gagnante des scrutins successifs.
La France n'échappe pas à cette règle.
Les raisons qui expliquent ce comportement sont multiples, mais il semble évident que le manque d'informations sur l'enjeu même de la construction européenne en soit la principale. Atermoiements répétés des États, omnipotence de la commission sur le Parlement, directives stupides voulues par des technocrates coupés des réalités du terrain, manque de lisibilité politique ont très certainement contribué au peu d'intérêt que portent les Français pour cette élection.
Toutefois, l'Europe peut fonctionner lorsqu'elle s'en donne les moyens : élargissements réussis, libre circulation des biens et des personnes, mise en place de notre monnaie unique, l'euro...
Oui, l'Europe peut et doit fonctionner encore mieux si nous souhaitons tenir toute notre place au concert des grandes puissances mondiales. Face à une économie mondialisée au sein de laquelle les grands équilibres du passé sont en permanence remis en cause, seule une Union forte, solidaire et au message politique pertinent peut nous apporter la prospérité.
Une Union forte : c'est une Union qui est capable de rivaliser, économiquement notamment, avec les États-Unis, la Chine ou encore l'Inde.
Une Union solidaire : c'est une Union qui est capable, face à des situations de crise, d'aider les moins privilégiés de ses membres.
Une Union au message politique pertinent : c'est une Union qui, comme l'a démontré Nicolas Sarkozy lors de la présidence française, peut exister et faire entendre sa voix.
C'est cette Europe dont la France et les Français ont besoin.
C'est cette Europe que nous voulons et pour laquelle nous nous mobiliserons le 7 juin en votant pour les listes UMP.

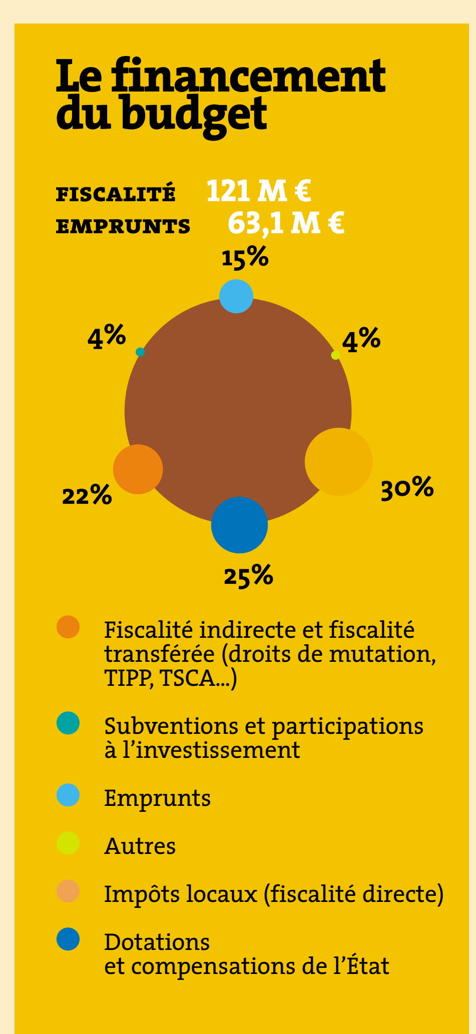
Lors du vote du budget 2009, les conseillers généraux ont fait le choix de la modération fiscale avec une stabilité des taux d'imposition.

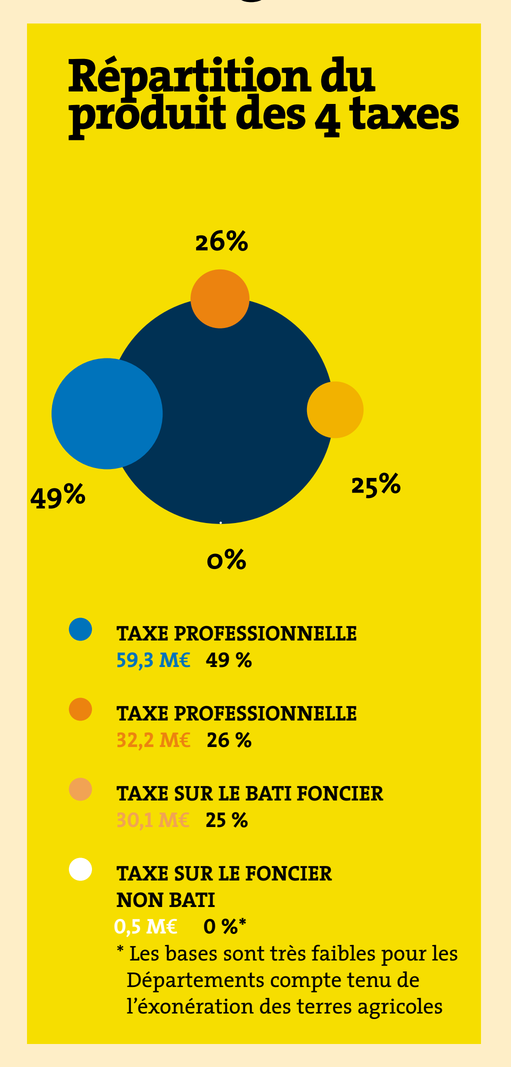
Lors du vote du budget primitif 2009, qui s'élève à 423 millions d'euros, les conseillers généraux ont décidé le maintien des taux d'imposition pour la quatrième année consécutive. Un choix de modération fiscale, qui n'allait pas forcément de soi compte tenu du niveau d'investissement toujours aussi soutenu, de la montée en charge des dépenses transférées par l'État et de la baisse des recettes liées à la fiscalité indirecte, en particulier la chute des droits de mutation.« On ne touche pas aux taux », a expliqué Henri Emmanuelli en séance plénière. « En ces temps de crise, ce n'est ni opportun, ni supportable pour les foyers les plus modestes. » Rappelons que le montant de la fiscalité départementale concernant les particuliers (taxe d'habitation et taxe sur le foncier bâti) s'élève aujourd'hui à 147,20 euros par habitant, soit le plus faible de la région Aquitaine.

Inquiétude sur le RSA

L'année 2009 sera marquée par la mise en œuvre du revenu de solidarité active, à compter du 1er juin (lire en page 22). Amené à remplacer le RMI et l'allocation de parent isolé, le RSA a pour vocation d'inciter à la reprise du travail. Il pourrait concerner plus de dix-sept mille Landais (quatre mille quatre cent treize personnes au RMI ou API + douze mille personnes aux revenus modestes).
Le Conseil général sera chargé de financer le « RSA socle » (celui qui remplacera RMI et API) et l'État aura à sa charge le « RSA activité », destiné aux faibles revenus. Mais, sur ce point, les élus sont inquiets : la dette cumulée de l'État au titre du RMI s'établit déjà à 12 millions d'euros, soit dix points de fiscalité.
Qu'en sera-t-il pour le RSA ?
D'autres conseillers généraux, à l'image d'Alain Vidalies, craignent que cette mesure n'encourage, en temps de crise, le développement du travail à temps partiel.

Fiscalité 2009 :
Les taux restent inchangés





Évolution des Taux des Taxes de 1997 à 2009

Taxes	Taux identiques de 1997 à 2001	Taux 2002	Taux 2003	Taux 2004	Taux 2005	Taux identiques de 2006 à 2009
TH	6,91%	7,01%	7,39%	7,51%	7,65%	**7,76%**
FB	7,62%	7,73%	8,15%	8,28%	8,43%	**8,73%**
FNB	21,15%	21,46%	22,62%	22,98%	23,40%	**23,74%**
TP	8,20%	8,32%	8,77%	8,91%	9,07%	**9,20%**

7,5 M€ après la tempête

Le budget primitif 2009 intègre 7,5 M€ destinés à faire face à l'ampleur des dégâts occasionnés par la tempête du 24 janvier. 5 M€ d'euros sont prévus pour le fonds de solidarité départemental d'aide aux communes et 2,5 M€ millions d'euros pour le plan d'action en faveur de la forêt.

Arte Flamenco, carrefour des arts

Après les fastes d'un 20ème anniversaire encore présents dans toutes les mémoires, le festival Arte Flamenco ouvrira, du 6 au 11 juillet prochain à Mont-de-Marsan, une nouvelle page de son histoire riche de rencontres et d'émotions.

Plus que jamais, la manifestation phare de la saison culturelle dans les Landes s'affirme en tant que carrefour des arts. Pour cette **21e édition d'Arte Flamenco,** les arts visuels seront à l'honneur avec des résidences d'artistes photographes, des images grand format en centre-ville et plusieurs expositions dont celle du réalisateur espagnol **Carlos Saura**, qui présentera au musée **Despiau-Wlérick** une série de photographies réunies sous l'appellation générique « Flamenco ».
Des clichés témoignant de la passion du cinéaste pour un art qu'il sut si bien mettre en scène dans ses films. On pense évidemment à Carmen ou Noces de sang, que l'on pourra voir ou revoir pendant la semaine au cinéma Le Royal.
Mais le flamenco est d'abord un art vivant, un art de la scène, fût-elle improvisée sur la place d'un village andalou, un soir d'été quand la lumière s'adoucit et les regards s'enflamment.
Danseuse et chorégraphe reconnue pour sa conception personnelle du flamenco, **Maria Pagés** ouvrira le festival à l'espace FrançoisMitterrand le **lundi 6 juillet** avec Autorretrato, spectacle résolu et profond. Suivront le **mardi 7 juillet** sur la scène du Café Cantante **Pedro Ricardo Miño**, **Juan Ogalla** et **Manuela Rios**, trois jeunes artistes déjà chevronnés.



Le **mercredi 8 juillet**, Argentina prendra possession du lieu. À 25 ans, elle possède la présence d'une grande dame du chant. **Juan Manuel Cañizares**, guitariste virtuose, compagnon de cordes de Paco de Lucía, envoûtera les spectateurs jusqu'au bout de la nuit.

Dialogues entre générations

Carrefour artistique, la 21e édition d'Arte Flamenco fait aussi la part belle aux échanges entre générations.
Jeudi 9 juillet, Pastora Galván invitera sur scène son père, José, danseur de renom.



La danseuse et chorégraphe ***Maria Pagés*** *fera l'ouverture du festival avec le spectacle Autorretrato.*

Un peu plus tard, José de la Tomasa, éminent représentant du cante jondo, sera aux côtés de son fils **Gabriel de Piés de Plomo**. Ils seront réunis dans un spectacle au titre évocateur :
De la misma sangre.
Vendredi 10 juillet, retour à l'espace François Mitterrand avec la nouvelle création de **Rafael Campallo,** qui invitera sur scène sa sœur **Adela Campallo** et la bailaora **Isabel Bayon.**
Nouveauté cette année : le festival investit en milieu d'après-midi le théâtre municipal avec le vendredi **La Moneta** et le samedi le ballet de **Pepe Torres.**
Enfin, le rideau tombera sur le festival lors du traditionnel gala de clôture du **samedi 11 juillet** au hall de Nahuques. Au programme :
Tomasito et **« Maestros »**, hommage à la transmission de l'art du flamenco.
Bref, la semaine s'annonce passionnante et passionnée avec en prime des spectacles de rue entièrement gratuits, la Bodega place de la Mairie et un village du festival, place Saint-Roch, où l'on pourra croiser artistes, festivaliers, journalistes et organisateurs.

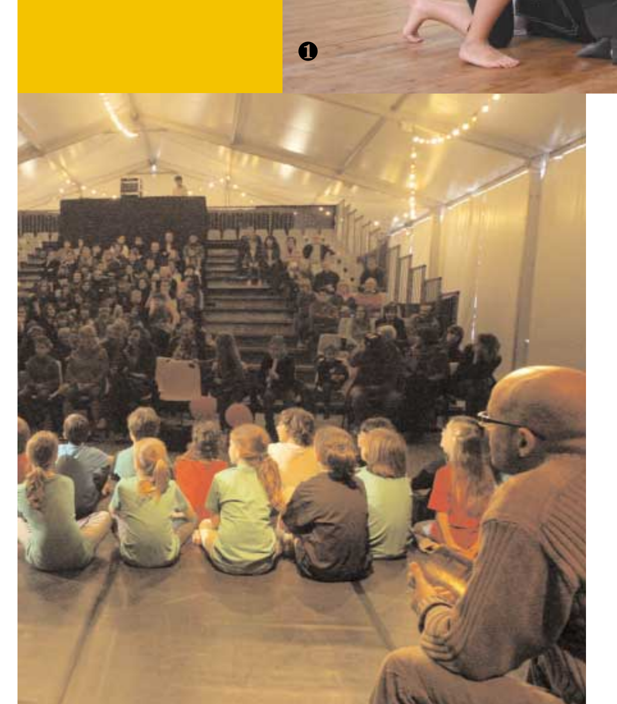
EN PRATIQUE

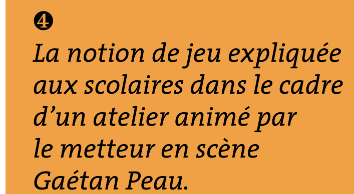
La location des places et des abonnements s'effectue par courrier ou sur **www.ticketnet.fr.**
Les réservations seront traitées par ordre d'arrivée et les billets seront envoyés à l'adresse indiquée sur le coupon de réservation. Pour les demandes arrivant 10 jours avant le début du festival, les billets seront à retirer le soir du spectacle au guichet. Toute réservation doit être accompagnée du règlement (chèque libellé à l'ordre du Trésor public) ainsi que des photocopies des pièces justifiant un tarif réduit. Le village du festival ouvrira ses portes **du 6 au 11 juillet, de 10 h à 19 h,** sans interruption. Installé sur la place Saint-Roch, le village accueillera une billetterie pour l'achat et le retrait des billets, un espace boutique et un espace presse.

Renseignements : 05 58 06 86 86 ou **www.landes.org**

30 mars au 5 avril
Retour en images sur

Entr'Acte et Scène



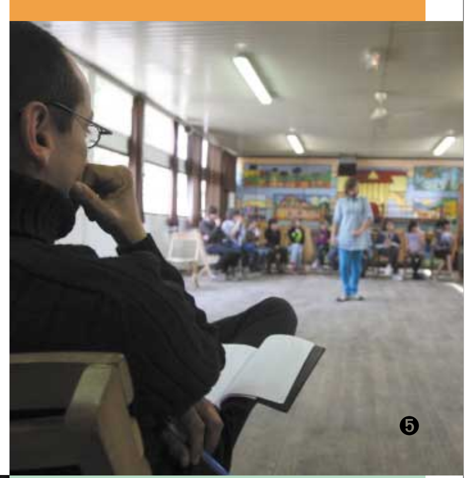


❹
La notion de jeu expliquée aux scolaires dans le cadre d'un atelier animé par le metteur en scène Gaétan Peau.

❶
Traduire en langage scénique les émotions et les circonstances de la vie... C'était l'objet d'un stage initié par le comédien Jean-Claude Falet.

❷
Les élèves de CM1 de Rion-des-Landes "coachés" par la Compagnie du Si.

❸
La pièce Roméo et Juliette revisitée par des professionnels amateurs, mis en scène par Gaëtan Peau.





❺
Comment passer de l'improvisation à l'interprétation ? Le metteur en scène Luc Cognet a donné les clefs aux scolaires et amateurs.



Pulcinella

Alain Sourigues

● **30, 31 MAI, 1ER JUIN**
5, 6 ET 7 JUIN
19, 20 ET 21 JUIN

Communauté de Communes du Pays d'Albret

Un artiste dans votre salon

Un artiste se produit chez des particuliers pour une soirée ouverte à tous. Le concert est suivi d'un repas où public et artistes se rencontrent. Les spectacles auront lieu dans les communes de la Communauté de Communes du Pays d'Albret.

Au programme :

Manu Galure
30, 31 MAI ET 1ER JUIN

Alain Sourigues
5, 6 ET 7 JUIN

Wally
19, 20 ET 21 JUIN

Renseignements et réservations auprès de Musicalarue au
05 58 08 05 14

Toot Ouïe

● **16 MAI**

Biscarosse

Du jazz avec Pulcinella

Habité par une instrumentation quelque peu baroque et par quatre personnalités musicales hautes en couleur, le quartet Pulcinella pratique un mélange corrosif entre jazz, rock, musette, traditions balkaniques et latines. Il emprunte aux contes leur fantaisie et leur atmosphère, au cirque le goût des prouesses, au polar le sens de l'intrigue.
Réservations auprès du CRABB au
05 58 78 82 82

● **17 MAI**

Biscarosse

Toot Ouïe, spectacle pour les tout jeunes

La compagnie Ramodal s'investit dans la création de spectacles pour enfants. Son spectacle Toot Ouïe est un bijou de poésie sereine, d'images douces avec un savoir-faire et une attention toute particulière portée à l'accueil, à l'écoute, au silence. Recommandé pour les enfants de 18 mois à 6 ans.

Réservations auprès du CRABB
05 58 78 82 82



Jeu de piste

● **19 MAI**

Mimizan

Jeu de piste à Volubilis

Librement inspiré de l'album éponyme de Max Ducos (éditions Sarbacane), ce spectacle de la compagnie Les Marches de l'été raconte l'histoire d'une petite fille qui s'ennuie dans sa grande maison moderne. Jusqu'au jour où, par hasard, elle découvre une clé accompagnée d'une lettre. D'indices en détours, commence une chasse au trésor qui va lui faire découvrir les charmes cachés de sa belle maison et un jardin secret ! Ce jeu de piste invitera petits et grands à scruter leur univers domestique d'un œil nouveau et ludique. À partir de 6 ans.

Réservations auprès du théâtre Le Parnasse
05 58 09 93 33

Court-miracles

● 17 MAI
LUXEY
Une journée en accordéon

Le dimanche 17 mai, Luxey sera placé sous le signe de l'accordéon.
Une "tchatche" à 10 heures, animée par Philippe Krumm, rédacteur en chef d'Accordéon & Accordéonistes, permettra aux participants de débattre de la place de l'accordéon dans la création contemporaine, le répertoire classique, jazz, et l'improvisation. À 15 h 30, place aux Accordéons Daquí : Michel Macias, Philippe de Ezcurra et Jean-Luc Amestoy. Artistes aux expériences musicales très différentes (rock, traditions occitane, basque et créole, musette, classique, contemporain, improvisation), ils nous offrent un répertoire diversifié allant du rondeau gascon à la biguine antillaise, de la valse musette aux rythmes d'Europe de l'Est, des sauts basques au séga réunionnais, d'Alexander Cholminov à Maurice Ravel.
Renseignements et réservations auprès de Musicalarue au
05 58 08 05 14



● 20 MAI
DAX
Court-miracles

Un camp de rescapés. Le gardien, les infirmiers et les blessés ont en commun d'avoir provisoirement survécu à la guerre qui se poursuit, non loin de là.
La vie s'organise. On inscrit les entrants, on sectionne quelques jambes, on fait la chasse aux rats et on improvise un orchestre de fortune. Parce qu'il faut bien vivre, les marionnettes et les humains s'entremêlent pour parler, avec humour et humanité, de monstruosité, d'héroïsme et de lâcheté.
Un spectacle à la confluence du théâtre, du cirque et des marionnettes, proposé par Les Amis du théâtre.
À partir de 8 ans
Réservations à la Régie municipale des fêtes et des spectacles de Dax au **05 58 909 909**

● 15 MAI
SAUBRIGUES
Ça « swingue » avec Courir les Rues

Le quatuor Courir les Rues (un nom emprunté à Queneau) nous offre des chansons poétiquement engagées, alliant un brin d'humour, des ritournelles agréables à siffloter, des cuivres efficaces et des mélodies entraînantes de swing musette et manouche.
Ces virtuoses chantent à tour de rôle leurs compositions modernes et surprenantes, et dévoilent un univers dans lequel fantaisie rime avec poésie.
Sur scène, leur musique prend tout son sens et nous transporte.

Réservations auprès de l'office de Tourisme du Pays Tyrossais au
05 58 77 12 00

● 29 MAI
MIMIZAN
Les grands airs de l'opéra lyrique

Composé de quarante artistes permanents, le Chœur de l'Opéra national de Bordeaux est dirigé depuis juin 1999 par Jacques Blanc. Outre les nombreux spectacles lyriques auxquels il a participé, ce chœur a été associé aux créations mondiales de **La Main de gloire** de J. Françaix, **Les Saisons** de H. Sauguet, Sampiero Corso de H. Tomasi ainsi qu'aux premières françaises ou bordelaises **d'Ivan IV, Christophe Colomb** (compagnie Renaud-Barrault), **Jeanne au bûcher** ou **Peter Grimes**. Depuis 1990, il a participé à de nombreuses productions (**Così fan tutte, Rigoletto, Le Nozze di Figaro, La Vie parisienne, Aïda,** etc.) ainsi qu'aux concerts symphoniques de l'Orchestre national de Bordeaux Aquitaine.

Réservations auprès du théâtre Le Parnasse au **05 58 09 93 33**

● 29 MAI
MORCENX
Jardins intérieurs, la vie de couple en question

Harry et Marie. De l'amour, vraiment ? Après dix années de vie commune, Marie, lassée, décide de supprimer Harry.
Lui, étonné, tente de l'en dissuader...
Une mise en scène pleine d'humour et de suspense, un pianiste, des jeux d'ombres et de lumières, des flash-back, des scènes très courtes rappellent les films noirs des années cinquante et nous entraînent dans un jeu de Cluedo théâtral et dynamique.
Une tragicomédie en treize tableaux de Grégoire Aubert présentée par la Compagnie des 100 Têtes.
Réservations auprès de l'office de Tourisme de Morcenx
05 58 04 79 50

Plus d'infos : www.landes.org

Solférino
les grandeurs impériales

Que reste-t-il du domaine impérial ? Quelques bustes et médaillons à l'effigie de Napoléon III dans le musée aujourd'hui fermé. Surtout, un village sorti de la lande en 1863 que raconte Michèle Tastet dans un livre.

« Ceci n'est pas un roman », prévient Michèle Tastet. « Je voulais travailler sur l'histoire locale, et de préférence en choisissant le XIXe siècle pour l'abondance de la documentation, et puis Solférino a un côté tellement insolite. Enfin, j'ai le goût de la généalogie, un penchant transmis par mon oncle. »
Michèle Tastet est une auteur atypique. Il y a dix ans, elle s'est décidée à passer une maîtrise d'Histoire « par plaisir », sans lâcher l'enseignement des Sciences biologiques et sociales. Sujet de thèse : Solférino.
Quelques années plus tard, sollicitée, elle reprend son travail, l'enrichit de photos, de documents pour en faire un livre : « Solférino, domaine impérial. » Des ouvrages existent déjà sur l'histoire du village, comme celui de Roger Sargos, mais si elle restitue la création et l'organisation du domaine, Michèle Tastet s'attache précisément à l'histoire du peuplement (naissance, nuptialité, décès, espérance de vie… longue a priori) et retrouve des familles issues des lignées d'origine. Elle recherche les indices de la « colonisation » souhaitée par Napoléon III. En réalité, pas d'arrivée massive « d'étrangers » mais à 95 % des gens du cru.
En bref, Michèle Tastet donne jour à une mine de renseignements à travers les documents administratifs, privés et religieux d'un lieu créé de toutes pièces.

Pourquoi Solférino ?

« Faire un jardin pour ma vieille garde » rêvait Napoléon 1er. « Après la Sologne, peupler et enrichir cette contrée et créer un domaine expérimental » a repris Napoléon III. La singulière histoire de Solférino s'enracine dans les idées nouvelles qui ont traversé le XIXe siècle sur les traces du chemin de fer et de la ligne Bordeaux-Bayonne.
En pleine lande, sept mille hectares, répartis sur les communes voisines (Morcenx, Labouheyre, Escource, Lüe, Sabres, Onesse, Commensacq), ont été achetés en 1857. La correspondance entre la Maison de l'Empereur, le préfet des Landes puis Henri Crouzet, le régisseur du domaine impérial, est éloquente : il faut créer un domaine expérimental peuplé de gens de « bonnes mœurs » et participer au développement landais. La lande est assainie, les pistes tracées, les sols préparés à la culture, un village sort de terre, quatorze fermes doivent s'ériger – neuf seront construites effectivement. Le bourg idéal où s'ancrent selon un plan régulier vingt-six cottages avec jardin.
En 1859, se déroule la bataille de Solférino, en Italie. Le nom de la commune y rend hommage. « Ce nom apparaît pourtant en 1852 », a constaté Michèle Tastet. Une part de mystère non résolue… En tout cas le domaine est vendu en 1905 et la commune entame une histoire plus classique qu'elle va revisiter le 9 mai prochain. Le 9 mai, date de création de la commune, et 150e anniversaire de la célèbre bataille qui a entraîné la création de la Croix-Rouge.



Michèle Tastet dévoile une mine de renseignements à travers les documents d'un lieu créé de toutes pièces

BIOEXPRESS

Michèle Tastet Vit à Tartas
Enseignante en Sciences biologiques et sociales au lycée professionnel Jean Cassaigne de Mont-de-Marsan.
Titulaire d'une maîtrise d'Histoire en 1999.
Octobre 2008, sortie de l'ouvrage **Solférino domaine impérial, quand Napoléon III rêvait de peupler la lande de Gascogne** (éditions PyréMonde, Monein, 2009).

MOTS FLÉCHÉS

ÉLABORER, OUVRER		BAS DE NOTE / PETIT POUR CONSOLER		SEPTIÈME AU CINÉ / FINIES		BIEN LÉCHÉE / SURFACES DE JEU		TRÈS VASTES
RENDUE MOINS ALERTE								
BEN-JAMIN... / MASSE DE TERRE								
					MILIEU DU PARISIEN			
SOLIPÈDES		LÉGER, LÉGER / ... WILDE						
					SUCCÈDE À L'ÉTÉ		S'ACHE-MINER VERS LA RUINE	
CÔTÉ DU LEVER / ARME DE ROBIN				RUDE / GROSSE PIÈCE				
			ARIANE, PAR EXEMPLE					
INTRODUIT L'ITI-NÉRAIRE	AUGUSTE ÉPOQUE / FILLE SÛRE					AJOUT AU PLI / POSSESSIF		
			UNITÉ DE VOLUME / ÇA COLLE !					PARFOIS DE SOL
IL A QUATRE CORDES		IDIOME DU MIDI		ÉPOUX D'ISEUT				
						TROISIÈME PERSONNE		
D'OR OU D'ARGENT				DÉAMBULE AU HASARD				

RECETTE

Terrine de sardines et de thon

Pour 4 personnes

Préparation : 30 minutes.
Cuisson : 20 minutes.
Difficulté : Facile.
Coût : Économique.

Ingrédients :
8 pommes de terre
600 g de thon
2 c. à s. d'huile d'olive
16 filets de sardine
1 bouquet d'aneth
3 feuilles de gélatine
1 l de fumet de poisson
sel et poivre au moulin.

Épluchez les pommes de terre.
Faites-les cuire dans une casserole d'eau salée pendant 15 mn. Enlevez la peau du thon et escalopez-la en tranches de 1 cm.
Huilez la plaque du four.
Faites revenir les filets de sardine et le thon à l'huile d'olive dans une poêle pendant quelques minutes.
Coupez les pommes de terre en rondelles.
Effeuiller l'aneth.
Faites fondre la gélatine dans une casserole avec le fumet de poisson et chauffez pendant 5 mn.
Huilez une terrine. Posez dans le fond une couche de thon et par-dessus une couche de pommes de terre puis une fine couche d'herbes, une couche de filets de sardine et répétez l'opération jusqu'à épuisement des ingrédients.
Versez le fumet de poisson.
Laissez la terrine au réfrigérateur pendant 8 h.
Au moment de servir, démoulez-la.
On peut déguster cette terrine accompagnée d'un coulis de tomates.

Caroline Darbonne - Tiré du livre Tana Éditions « La boîte à sardines »
Photographe : Christophe Valentin. ©Daregal

SUDOKU

6		9		5		3		1
	1		9	4		7		
7			6			4		8
2			1	8	6		5	4
		1	7	9	5	2		
			4	3				7
9	5		3		4		7	
	2			6				3
3								

Complétez la grille de manière que, pour chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 9 cases, tous les chiffres de 1 à 9 soient utilisés une seule et unique fois.

Conseil :
Pour débuter, rechercher les chiffres manquants dans une région (ligne, colonne ou carré).

SOLUTIONS

● **MOTS FLÊCHÉS**

■	E	T	E	N	D	U	E	S	■	C	L	E
F	I	N	I	E	■	D	E	P	E	R	I	R
■	D	A	M	I	E	R	S	■	M	A	■	R
A	R	T	■	R	■	A	U	T	O	M	N	E
■	U	S	E	E	S	■	F	U	T	■	O	■
M	O	N	T	A	N	T	■	O	■	G	L	U
■	L	O	T	■	O	S	C	A	R	■	O	C
F	A	C	O	N	N	E	R	■	A	M	I	E
■	■	■	M	■	A	■	A	■	P	■	V	■

● **SUDOKU**

6	4	9	8	5	7	3	2	1
8	1	2	9	4	3	7	6	5
7	3	5	6	2	1	4	9	8
2	7	3	1	8	6	9	5	4
4	8	1	7	9	5	2	3	6
5	9	6	4	3	2	1	8	7
9	5	8	3	1	4	6	7	2
1	2	7	5	6	9	8	4	3
3	6	4	2	7	8	5	1	9

